



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LA FLECHE
SAID LA FLECHE
3 ALLEE DE LA PROVIDENCE
72200 LA FLECHE

Vos références

Numéro fiscal (C) : 09 91 164 995 268

Référence de l'avis : 24 72 A002198 23

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

23 RUE PRINCIPALE

72430 AVOISE

Numéro FIP : 720 85 19 1290137789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2024

Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 72063

ALBERDA PIETER
23 RUE PRINCIPALE
72430 AVOISE

Somme qui vous est remboursée

274,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024

sur le compte bancaire suivant :

FR76 3000 3003 000X XXXX XXX7 237

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP LA FLECHE

SAID LA FLECHE

3 ALLEE DE LA PROVIDENCE

CS 9005

72200 LA FLECHE

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 25 871

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : ALBERDA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	32686			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 6815			
Salaires, pensions, rentes nets.....	25871			25871
Revenu brut global.....				25871
Revenu imposable.....				25871
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1603
Décote.....				- 148
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1455

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :				1455
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :				- 1729
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....				- 274
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				274
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				25871
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :				
Plafond total de 2022.....	Déclar. 1			
	16394			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....		4114		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+	4114		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+	4114		

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond calculé sur les revenus de 2023..... + 4399

Plafond pour les cotisations versées en 2024..... = 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 5,62%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.